

Réf: Dossier N° : 55027

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « RADIO JEUNES »

Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE Zone Portuaire, Rue des Thoniers, 25 BP 2148 ABJ 25

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 24 Sept 2018 reçus par Me SIDIBET-KRAMO A. , Notaire, enregistrés au CEPICI, le 02 Oct 2018, il a été constitué une SA avec Administrateur Général aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « RADIO JEUNES » .

Objet: le développement de tout se qui touche à l'audio-visuel, par la vente de matériels , de documentations, de magazines, de disques etc

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1000) actions de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'actionnaire unique.

Siège social: ABIDJAN - TREICHVILLE Zone Portuaire, Rue des Thoniers, 25 BP 2148 ABJ 25

Administrateur Général: Monsieur CHERIF CHEICK ABOUBAKAR YVHANE.

Commissaires aux comptes: M. CABINET ERNST & YOUNG (Titulaire) et M. CABINET GOODWILL AUDIT & CONSULTINGILL AU (Suppleant)

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25847 du 02/10/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépot au greffe: n°23248 du 02/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

